

PORTANT COMPOSITION DU JURY Certificat de capacité d'orthophoniste - 1ère année

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education,

Vu le Décret n° 2020-579 du 14 mai 2020 modifiant la section 1 du chapitre VI, du titre III du livre VI du code de l'éducation relative aux études d'audioprothèse et la section 2 du chapitre VI, du titre III du livre VI du code de l'éducation relative aux études d'orthophonie, art 2,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen Certificat de capacité d'orthophoniste - 1ère année comme suit :

Membres du jury

MOM Thierry, Président, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

MERIGAUD Jennifer, Vice-président, ORTHOPHONISTE - DIRECTRICE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE D'ORTHOPHONIE

Semestre 1

BARROSO FONTANEL Marlene, PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

CHAZOULE Guy, PSYCHOLOGUE

FERRY LOCATI Elsa, ENSEIGNANTE FORMATRICE à L'ECOLE D'ORTHOPHONIE

HAFIDI Aziz, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

PETITJEAN Amelie, ENSEIGNANTE FORMATRICE à L'ECOLE D'ORTHOPHONIE

PUECHMAILLE Mathilde, ASSIST. DES UNIV. - ASSIST. DES HOPITAUX

CIA David, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

WERSINGER Eric, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 2

BARROSO FONTANEL Marlene, PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

CHAZOULE Guy, PSYCHOLOGUE

FERRY LOCATI Elsa, ENSEIGNANTE FORMATRICE à L'ECOLE D'ORTHOPHONIE

HAFIDI Aziz, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

PETITJEAN Amelie, ENSEIGNANTE FORMATRICE à L'ECOLE D'ORTHOPHONIE

PUECHMAILLE Mathilde, ASSIST. DES UNIV. - ASSIST. DES HOPITAUX

CIA David, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

WERSINGER Eric, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 13 janvier 2025